



Le chômage priorité nationale ?

Un article du journal les Echos paru le 15 juin 2010, nous révèle que l'Etat aurait économisé 187 millions d'euros sur la dotation qu'il devait verser à pôle emploi en 2009. Résultat : pôle emploi accuse un déficit en 2009 de 118,2 millions d'euros. Rassurez vous notre direction a tout prévu et compte tenu notamment du décalage de l'intervention des OPP de plusieurs mois, le « trou » sera bouché.

Tout le monde l'a compris, l'heure est aux économies budgétaires, y compris pour les demandeurs d'emploi !

Heureusement notre autre « actionnaire » l'UNEDIC devrait lui honorer son versement pour l'année 2009.

Accord risques psychosociaux



pôle emploi dans 10 ans ?

Sauf coup de théâtre ou coup de force, la direction générale devrait- après une longue méditation-mettre à la signature l'accord (voir le texte sur notre site www.unsa-pole-emploi.fr) sur les risques psychosociaux.

La presse (AEF) dans un article paru le 24 juin nous informe qu'une majorité de syndicats jugent notoirement insuffisantes les propositions que contient le dit accord.

A l'UNSA avant d'écrire qu'une majorité de syndicats, dont des réformistes, ne signeront pas cet accord, attend de connaître le résultat final.

Chacun prendra ses responsabilités, mais quand même, avoir mobilisé les agents depuis des mois et des mois sur les conditions de travail, les tentatives de suicides et autres risques psychosociaux pour aujourd'hui laisser carte blanche à la direction générale est vraiment « fort de café »

Cet accord, certes imparfait -comme tous les accords d'ailleurs- va obliger la direction générale et ses vassaux les DR, à enfin prendre en compte ce qui génère de la souffrance au travail. Plusieurs dispositions sont opposables à l'employeur et c'est à chacun d'entre nous de le faire appliquer et respecter partout, sinon il tombera dans les oubliettes.

Les missions de pôle emploi ne sont pas une science exacte et il est naturellement difficile de prévoir à l'avance le nombre de demandeurs d'emploi qui va s'inscrire. Par contre, dès que la charge de travail augmente, des mécanismes connus de tous doivent se mettre en œuvre rapidement. L'UNSA si elle signe cet accord sur les RPS ne fait pas un chèque en blanc à la direction, bien au contraire.

Pour notre part nous attendons depuis des années des gestes forts venant d'une direction souvent autiste, gestes loin de feu l'observatoire des conditions de travail de l'ANPE ou même des différents questionnaires adressés aux agents.

***Je m'abonne aux publications UNSA Pôle emploi,
rien de plus simple :
Envoyez nous votre accord par mail à
syndicat.unsa@pole-emploi.fr***